



COMMUNIQUÉ

Une vingtaine de guides sanitaires pour une pratique du loisir en toute sécurité

Montréal, 17 septembre 2020 – Avec la reprise des activités de loisir qui s’effectue de façon graduelle et la population québécoise qui se demande comment va-t-elle pratiquer ses activités préférées, le Conseil québécois du loisir (CQL) lance sa campagne nationale des guides de normes sanitaires.

Une vingtaine d’organismes nationaux qui regroupent plusieurs activités de loisir partout au Québec ont rédigé ces guides en lien avec leur domaine d’expertise afin qu’ils respectent les normes sanitaires.

« La publication de ces guides répond entièrement aux objectifs que nous nous sommes donnés en matière de loisir et de sport au moment de l’éclosion de la pandémie : permettre à la population de pratiquer leurs activités favorites dans des environnements sains et sécuritaires, où la santé et le bien-être de tous doivent être assurés. Le respect des consignes de ces guides est donc une condition essentielle au maintien de nos activités de loisir et de sport. Je suis confiante de voir les Québécoises et les Québécois respecter les recommandations. Je remercie le Conseil québécois du loisir pour son leadership dans ce dossier », a souligné la ministre déléguée à l’Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, M^{me} Isabelle Charest.

Tous ces guides de normes sanitaires sont disponibles sur notre plateforme numérique [LOISIR @CCESSIBLE](#) qui a, comme les guides sanitaires, vu le jour pendant la pandémie. Ladite plateforme est une référence qui regroupe les ressources ainsi que l’expertise des intervenants du milieu du loisir associatif.

Les organismes nationaux de loisir, leurs membres, leurs bénévoles et leurs collaborateurs ont tous contribué à faire de cette plateforme un outil de référence complet. On y retrouve beaucoup de contenu tel que des formations, des activités, des jeux, des vidéos...

Si vous avez des questions, n’hésitez pas à nous contacter.

À propos du Conseil québécois du loisir

Le Conseil québécois du loisir (CQL) a pour mission de contribuer à l'accessibilité et au rayonnement du loisir au Québec en valorisant l'apport du milieu associatif. Le CQL regroupe et représente les organismes nationaux du loisir ainsi que leurs réseaux de quelque 4500 organisations en plus de soutenir leur développement. Il favorise la concertation, le réseautage et les partenariats (associatifs, publics et privés) sur la scène québécoise, canadienne et internationale. Il contribue par le loisir au développement social, culturel et économique du Québec. Il défend le droit au temps libre ainsi qu'aux loisirs tout en favorisant l'accessibilité.

Source : Conseil québécois du loisir
Information : Alex Drouin, chargé de communication
adrouin@loisirquebec.com / 514-252-3132 poste 3697

